



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Fermeture de classes de primaire

Question au Gouvernement n° 3729

Texte de la question

FERMETURE DE CLASSES DE PRIMAIRE

M. le président. La parole est à M. Sébastien Jumel.

M. Sébastien Jumel. Surréaliste, indécent : ce sont les mots du maire de Longueil, en Seine-Maritime, face aux mesures relatives à la carte scolaire. Pourtant, la crise sanitaire que nous traversons a révélé – comme jamais – le besoin de proximité et de présence physique, comme vous n'avez d'ailleurs pas cessé de le porter, mais aussi d'effectifs à dimension humaine, non seulement pour respecter les gestes barrières, mais également pour se donner les moyens de réparer l'ascenseur social de la République.

Or le sentiment que nous avons partout dans nos territoires – chez moi en Normandie, comme en Seine-Saint-Denis, dans le Puy-de-Dôme ou dans l'Allier, comme partout dans les communes rurales ou dans les quartiers populaires où la disparition des zones d'éducation prioritaire a laissé les écoles orphelines –, c'est que les inspections bâtonnent à la craie. Classes fermées, dotation horaire globale supprimée dans le second degré : une saignée est en préparation, comme s'il s'agissait de rattraper, à l'envers, la pause imposée par le confinement l'an dernier. Cette saignée complique nos efforts d'inclusion scolaire.

Alors que les familles, la communauté éducative dans son ensemble et les élus ont joué le jeu pour rouvrir les écoles, alors que nous allons débattre pendant quinze jours de la nécessité de réarmer la République, comment ne pas envisager un moratoire contre toute fermeture de classe non consentie ? Devant le tableau noir de la crise qui broie des vies, qui sacrifie toute une génération, qui aggrave les inégalités sociales et territoriales, allez-vous avoir - « quoi qu'il en coûte » - la sagesse de renoncer à la saignée de l'éducation nationale ?
(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et FI.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Monsieur le député, évitons les mots outranciers. Comment pouvez-vous parler de saignée ? Je vais vous donner deux chiffres : l'année prochaine, il y aura 65 000 élèves en moins à l'école primaire, mais plus de 2 500 postes supplémentaires (Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.) Nous allons battre le record du taux d'encadrement à l'école primaire. Parler de saignée a donc quelque chose d'indécent. Ce Gouvernement est celui qui aura le plus investi dans l'école primaire depuis cinq ans. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)

Cela se traduit par les classes dédoublées. Dans votre département de Seine-Maritime, trente-trois postes vont être créés alors qu'il y aura 1 000 élèves en moins. Bien sûr, on peut regarder au cas par cas pourquoi telle classe ferme et telle autre ouvre, mais la promesse de ne pas fermer d'école sans l'accord du maire vaut

toujours. S'agissant des classes, un travail fin est mené, qui n'est même pas terminé au moment où nous parlons.

M. André Chassaigne. Il n'y a eu aucune concertation !

M. Erwan Balanant. Ce n'est pas vrai, monsieur Chassaigne !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Parler de saignée est évidemment une posture politique ; si vous souhaitez que la rentrée scolaire soit réussie dans votre département, nous pouvons en parler de manière parfaitement sereine.

Les moyens sont sur la table et ils nous permettent de mener plusieurs politiques. La politique de l'école inclusive se poursuit avec la secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargée des personnes handicapées, Sophie Cluzel : cette politique va permettre de créer de nouvelles classes ULIS – unités localisées pour l'inclusion scolaire – ainsi que des postes d'AESH – accompagnants des élèves en situation de handicap – à la rentrée prochaine. En outre, la politique de dédoublement touche maintenant la grande section de maternelle. Ce matin, dans le vingtième arrondissement, j'ai vu des écoles du quartier le plus défavorisé de Paris qui ont maintenant des résultats comparables à celles du septième arrondissement. Voilà la politique de l'école primaire du Gouvernement. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.) Comment pouvez-vous parler de saignée alors que nous réussissons à faire ce qui n'était jamais arrivé auparavant ?

Enfin – et c'est vrai aussi dans votre département –, nous allons tenir la promesse présidentielle de ne pas avoir plus de vingt-quatre élèves par classe. Nous avons donc une véritable politique de l'école primaire et la France va pouvoir afficher, pour la première fois, un budget la concernant à la hauteur de ceux des pays de l'OCDE qui nous sont comparables : c'est un très grand progrès dont nous devrions nous réjouir, plutôt que de caricaturer la situation. (*Mêmes mouvements*)

M. le président. La parole est à M. Sébastien Jumel.

M. Sébastien Jumel. Monsieur le ministre, vos talents de gymnaste (*Rires et applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur plusieurs bancs du groupe LR. – M. Ugo Bernalicis mime des mouvements de gymnastique*) ne doivent pas vous faire oublier un impératif : mettre sur pause les mesures relatives à la carte scolaire. Dans un contexte de crise sans précédent, les parents, les élèves et les élus ont le sentiment que cette carte scolaire est déconnectée des réalités et de leur mobilisation quotidienne. Vos talents de danseur doivent vous permettre de corriger votre copie. (Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI. – M. le ministre se dirige vers un micro.)

M. le président. Monsieur le ministre, vous souhaitiez sans doute remercier M. Jumel pour l'hommage qu'il vient de vous rendre, mais votre temps de parole est épuisé.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Jumel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3729

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 février 2021](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 février 2021](#)